

DOSSIER DE PRESSE
Novembre 2012



FFFP

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PARACHUTISME**





SOMMAIRE

Page

Le parachutisme en images...et en vidéos !	3
Communiqué de presse	4-5
Le parachutisme : une histoire...	6
La Fédération Aéronautique Internationale	6
La Fédération Française de Parachutisme	7
Histoire du parachutisme sportif français	7
Les instances dirigeantes de la FFP	8
Les commissions	8
La commission des juges	9
Rôle et missions de la FFP	10
La Direction Technique Nationale	10
Les entraîneurs de la FFP	11
Les disciplines sportives du parachutisme en compétition	12-13
Les compétitions	14
A propos de	15

Fédération Française de Parachutisme

62 rue de Fécamp

75012 Paris

Tél : 01 53 46 68 68

www.ffp.asso.fr

Contacts presse :

Phoebus Communication

Marie-Luce Bozom - 06 15 15 63 20

Michel Jouinot - 06 80 22 39 50

Le parachutisme ...



VOL RELATIF A 8



CANOPY PILOTING



VOILE CONTACT ROTATION A 4



VOL RELATIF VERTICAL A 4



VOILE CONTACT SEQUENCE A 4



VOLTIGE



FREESTYLE



VOL RELATIF A 4



VOILE CONTACT SEQUENCE A 2



PRÉCISION D'ATTERRISSAGE



FREEFLY

... en images



Communiqué de presse

Les Championnats du Monde de parachutisme, dans toutes les disciplines reconnues par la Fédération Aéronautique Internationale -FAI-, se dérouleront du 29 novembre au 8 décembre 2012 à Dubaï, dans les Emirats Arabes Unis. La Fédération Française de Parachutisme, détentrice de 6 titres acquis lors des championnats du monde de Menzelinsk et Nikšić en 2010, part avec l'espoir de conserver ses titres et d'en conquérir d'autres. Elle sera représentée par une délégation de 79 personnes dont 65 compétiteurs concourant dans quasi toutes les disciplines

La Fédération Française de Parachutisme : la fédération française de sport la plus titrée

Depuis les médailles d'or de Monique Laroche et Pierre Lard -obtenues, pour chacun d'eux, en combiné, aux premiers championnats du monde organisés à Bled en Yougoslavie-, on ne compte plus les titres remportés par les athlètes parachutistes français.

Lors des derniers championnats du monde à Menzelinsk, en Russie, la France a raflé tous les titres en Vol Relatif - à 4, à 8, féminin et vertical- et en Freestyle, soit 5 médailles d'or, dont un double médaillé en Vol Relatif à 4 et à 8 : Mathieu Bernier.

Dans les 5 autres disciplines auxquelles participaient des français, ils se sont classés dans les 5 premiers et sont montés deux fois sur le podium avec une médaille d'argent en Voile Contact rotation à 4 et une de bronze en Voile Contact séquence à 4. Cette même année à Nikšić, l'équipe de Précision d'Atterrissage Voltige décrochait une médaille d'or au combiné individuel homme et 2 d'argent, en combiné par équipe homme et en voltige homme individuel.

Depuis deux ans, tous les parachutistes sélectionnés en équipe de France s'entraînent intensément avec, en point de mire, Dubaï, où la Fédération Française de Parachutisme veut asseoir la France en tête de la hiérarchie des nations en parachutisme sportif. Elle a d'ailleurs fait le choix de privilégier la préparation aux Championnats du monde et de ne pas participer aux Championnats d'Europe 2012, en août dernier.

Le travail accompli semble payer ! L'équipe de France de Voile Contact séquence à 2 a pulvérisé le record du monde avec 36 points en 1 minute lors d'un saut effectué à Vichy dans le cadre des Championnats de France où elle était «hors concours». De là à en faire la favorite des mondiaux,....!!

La France représentée dans toutes les disciplines

De la plus ancienne -la précision d'atterrissage- à la plus récente -le Pilotage sous Voile, souvent appelé «swooping» ou «canopy piloting»-, la France sera représentée dans toutes les disciplines, à l'exception du para-ski, avec, à chaque fois, une chance de monter sur le podium. Et souvent sur la plus haute marche !

En Précision d'Atterrissage Voltige et Combiné, la France a inscrit 10 athlètes -5 femmes, 5 hommes-, en individuel et en équipe.

Quatre équipes sont engagées en Voile Contact, une en Voile Contact séquence à 4, une en Voile Contact rotation à 4, deux en Voile Contact à 2.

Le Vol Relatif représente le plus gros contingent avec une équipe en VR8, deux équipes en VR4 -open et féminine- et une en Vol Relatif Vertical. Dans les disciplines «artistiques» deux équipes sont en free style et deux en free fly.

Enfin, la France compte 5 engagés individuels dans les trois épreuves -vitesse, précision, distance- de la discipline la plus récente, le Pilotage sous Voile. Cette épreuve rencontre un vif engouement tant de la part des pratiquants, car elle nécessite une grande maîtrise du pilotage de la voile, que des spectateurs présents à proximité de la piste d'atterrissage, par son côté spectaculaire.

A propos de

Les championnats du monde à Dubaï, du 29 novembre au 10 décembre 2012 c'est :

- 1.450 personnes enregistrées dont environ 1.200 compétiteurs
- La participation de 59 nations
- Plus de 10.000 sauts prévus
- 6 disciplines : Voile Contact (VC Rotation à 4 / VC Séquence à 2 ou 4), Vol Relatif (VR4/8), Disciplines Artistiques (Free style, Free fly), Précision d'Atterrissage/Voltige (PAV), Pilotage sous Voile (CP : Canopy Piloting), Vol Relatif Vertical (VRV4)
- 24 titres possibles pour la France

Les Compétiteurs de la FFP à Dubaï, par région

Alsace	Bas-Rhin - Centre école de parachutisme d'Alsace - <i>Précision d'atterrissage et voltige</i> : JEANNEROT Thomas, VENTAJA Patrick, VIGNUALES Jean
Aquitaine	Gironde - Club de Parachutisme de SOULAC SUR MER - <i>Free fly</i> : GOUTIN Nicolas, HILL Matthew, KIGER Domitille - <i>Canopy piloting</i> : DE SAIGNES Adrian
Auvergne	Cantal - Para-Club d'Aurillac - <i>Vol Relatif Vertical</i> : RATIER Nicolas
Bourgogne	Saône et Loire - Parachutisme 71 SARL - <i>Vol Relatif Vertical</i> : NENET Frédéric
Bretagne	Côtes d'Armor - Armor Parachutisme - <i>Free style</i> : ABY Yohann, CHAMBET Sébastien Morbihan - Parachute Club de Vannes Ploermel - <i>Précision d'atterrissage et Voltige</i> : HARDOUIN Jean-Noel Ille et Vilaine - C.P.S d'Ille et Vilaine - <i>Free style</i> : PERROUIN Loïc, RABUEL Pierre
Centre	Indre - Para Club de l'Indre - <i>Voile Contact</i> : BOUCHARD Emmanuel, TRUFFAUT Frédéric Loiret - Ecole de Parachutisme Centre Orléans Loiret - <i>Canopy piloting</i> : BURNSIDE Gérard
Franche Comté	Doubs - Ecole de Parachutisme de Besançon - <i>Voile Contact</i> : BELGODERE Magali, COLLOT Cindy, DELAY Charline, DUBOIS Guillaume, HUET David, POURCELOT Rodolphe - <i>Vol Relatif Vertical</i> : POLETTI Yannick
Guadeloupe	Caraïbe Parachutisme - <i>Vol Relatif Vertical</i> : GUIHO Julien
Ile de France	Essonne - Paris Sud Université Club de Parachutisme - <i>Voile Contact</i> : MONTFORT Laurent-Stéphane Seine et Marne - C.P.S de Melun - <i>Vol Relatif</i> : PECOUT Sophia
La Réunion	Parachutisme Club de Bourbon - <i>Voile Contact</i> : ORLIANGES Hugues, TECHER Kevin
Lorraine	Moselle - Para Club Sportif de Hombourg Haut - <i>Voile Contact</i> : CLESSE Aude Moselle - Para Club Sportif de Bitche - <i>Voile Contact</i> : MIRVAULT Frédéric
Midi Pyrénées	Hautes Pyrénées - Parachutisme de Tarbes Bigorre - <i>Précision d'Atterrissage et Voltige</i> : PLAT-FERRAND Deborah, FERRONI Danielle
Nord Pas de Calais	Nord - Centre Ecole Régional de Parachutisme de Maubeuge - <i>Vol Relatif</i> : BERNIER Guillaume, BERNIER Mathieu, DEGEN Julien, GRANDCLER Rémy, TIRMAN Amélie, OLEK Julien, MARTIN SAINT LEON Clément, PERIN Bruno, SARRAZIN Emmanuel, SORLIN Damien, DEREMAUX Sophie Nord - Centre Ecole Régional de Parachutisme de Lens - <i>Voile Contact</i> : ROTTY Benoit
Pays de la Loire	Maine et Loire - Club Saumurois de Parachutisme - <i>Canopy piloting</i> : RAMAUGE Jérôme
Picardie	Oise - Para Club Les Ailes du Noyonnais - <i>Voile Contact</i> : CHATELAIN Grégory - <i>Précision d'Atterrissage et Voltige</i> : DELECROIX Adeline
Provence Alpes Côte d'Azur	Vaucluse - Avignon Parachutisme SC 420 - <i>Free fly</i> : BOUETTE Virginie, BOUETTE Cathy, PENNY William Hautes Alpes - Baulip Sports Pack Plus - <i>Voile Contact</i> : COLIAC Vincent - <i>Vol Relatif</i> : HENAFF Olivier, TEXIER Stéphanie - <i>Précision d'Atterrissage et Voltige</i> : HENAFF Ronan, VALOIS Philippe Hautes Alpes - Cerps de Tallard - <i>Vol Relatif Vertical</i> : COUDRAY Raphaël Var - Parachute Club de Toulon - <i>Vol Relatif Vertical</i> : HENRY Edouard Alpes Maritimes - Cercle Parachutiste de Nice - <i>Vol Relatif</i> : MISTROT DIT PACHET Stéphane, PERRIN GACHADOAT Thomas, SANCHEZ Perrine - <i>Précision d'Atterrissage et Voltige</i> : BERNIER Estelle
Licence individuelle	- <i>Précision d'atterrissage et Voltige</i> : PERROUD Blandine - <i>Canopy piloting</i> : MALEZE David, BERNIER Brice

Le parachute : Une histoire de plus de 500 ans

Même s'il existe en tout point élevé de par le monde des histoires fantastiques de vol ou de saut à partir de falaises, l'ébauche du premier parachute revient, à la fin du XV^e siècle, au génie que fut Léonard de Vinci.

Ce même parachute -en forme de pyramide de 7 mètres de haut et 7 mètres de largeur- sera, après quelques modifications, fabriqué et testé avec succès, en avril 2008 par un Suisse, Olivier Vietti-Teppa.



Le premier véritable saut en parachute fut réalisé par André-Jacques Garnerin, le 22 octobre 1797. Monté à bord d'une montgolfière, Garnerin sauta d'une altitude de 680 mètres au-dessus du parc Monceau, à Paris. Son élève et future épouse, Jeanne-Geneviève La Brosse, devint la première femme parachutiste, en 1799.

Avec l'invention du harnais par Thomas Scott Balwing, en 1885, le principe général du parachute est quasiment acquis. Les modifications ultérieures ne toucheront pas à son concept général.

Le XX^e siècle verra le développement militaire du parachute. Tout d'abord comme engin de sauvetage pour les observateurs en ballons, puis pour les pilotes d'aéronef en perte de vue durant la première guerre mondiale. En 1912, l'américain Albert Ferry exécute le premier saut à partir d'un avion et, le 19 août 1913, l'aviateur français Adolphe Pégoud saute, à 250 mètres du sol, de son avion sacrifié pour l'occasion.

C'est aussi à cette époque qu'apparaissent les premiers ravitaillements aéroportés.

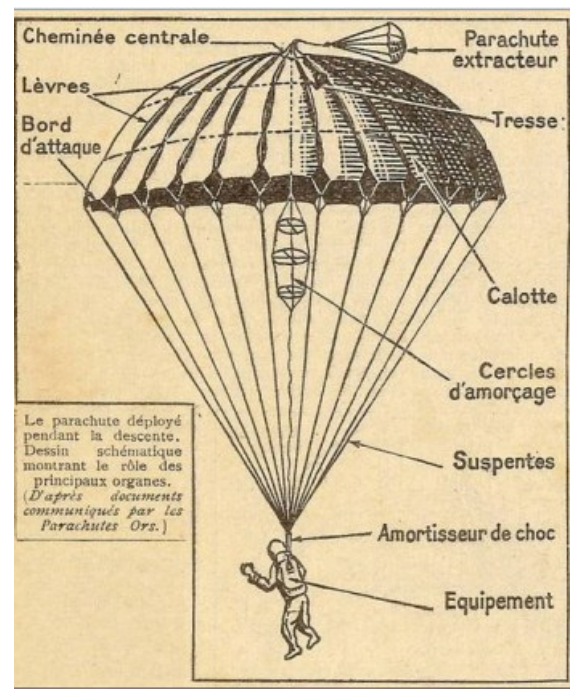
La seconde guerre mondiale va voir se développer l'utilisation du parachute à des fins militaires. La première grande opération aéroportée est réalisée par les Allemands pour s'emparer de la Crête. Les alliés ont employé le parachutage par containers d'armes, de vivres, de munitions et de petits véhicules pour ravitailler la résistance ; puis leurs troupes au sol.

Les troupes aéroportées furent utilisées intensément pour les débarquements en Provence et en Normandie lors de la prise de points stratégiques, pour faire diversion, ou encore pour freiner l'avance des renforts allemands. Elles seront fortement mises à contribution par l'armée française durant les guerres de décolonisation ; puis par l'armée américaine, au Vietnam.

Le sauvetage de Kolwezi, en mai 1978, fut la dernière opération aéroportée d'envergure réalisée par l'armée française.

Le parachute militaire est principalement de forme ronde et à déclenchement automatique, sauf pour les commandos où il est rectangulaire et à déclenchement manuel. Cette utilisation militaire a beaucoup fait évoluer le parachute, notamment au niveau des matières le composant, en le rendant de plus en plus léger et de plus en plus fiable et manœuvrable.

Après la Seconde Guerre mondiale, le parachutisme sportif va commencer à se développer. Utilisant au début les mêmes parachutes que l'armée, ceux-ci changent rapidement pour s'adapter à des pratiques et à un usage légèrement différent.



La Fédération Aéronautique internationale

La Fédération Aéronautique Internationale -FAI- est née à Paris le 14 octobre 1905. Devant le développement des prouesses aériennes des pionniers de l'aviation, les représentants des 8 pays réunis à la conférence aéronautique internationale décident de créer une Fédération Internationale prenant comme modèle l'Aéro-Club de France. Dès sa création, la FAI se donne comme objectif principal l'organisation de compétitions sportives aériennes dans un cadre réglementé. Il s'agit avant tout de cataloguer méthodiquement les diverses performances obtenues afin qu'elles soient connues de tous, de les codifier pour les rendre comparables, de les contrôler de façon à les rendre indiscutables et d'en garantir la propriété à leurs titulaires. La FAI incite chaque pays à créer une fédération nationale à son image.

Le XX^e siècle verra les activités et sports aériens et le nombre de pays adhérents se multiplier. L'apparition de nouvelles technologies et d'équipements modernes, tout comme la naissance de nouvelles disciplines sportives aériennes, ont élargi la sphère d'adhésion à de nouvelles fédérations nationales comme la Fédération Française de Parachutisme. De nouveaux objectifs ont été adoptés pour s'adapter à l'évolution de la société et répondre aux aspirations de ceux qui pratiquent les sports aériens. Tout en conservant l'esprit des fondateurs. La FAI est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif. Son l'objet reste le développement de l'aviation sportive et les activités astronautiques dans le monde. Elle fédère quelque 100 pays membres.

Les statuts actuels décrivent en détail ses objectifs :

- Mettre en avant l'esprit international de l'aéronautique comme instrument puissant pour amener tous les peuples à la compréhension mutuelle et à l'amitié, indépendamment des considérations politiques, raciales ou religieuses, contribuant ainsi à la construction d'un monde meilleur et plus pacifique.
- Organiser des compétitions internationales masculines et féminines de sports aériens.
- Eduquer les jeunes par le sport dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amitié.
- Coordonner les efforts de ses membres pour faire avancer séparément l'aéronautique et l'astronautique à travers le monde.
- Protéger et sauvegarder les intérêts de ses membres dans l'utilisation de l'espace aérien.
- Être une plateforme d'échange et de discussion avec d'autres acteurs de l'aéronautique civile.

La FAI a une organisation classique :

- Une assemblée générale qui vote les statuts et définit les grands objectifs,
- Un conseil d'administration qui met en œuvre les décisions de l'assemblée générale,
- 11 commissions, une pour chacune des 10 disciplines (*montgolfière, aviation générale, vol à voile, hélicoptères, parachutisme, aéromodélisme, voltige, dossiers astronautiques, deltaplane et ULM*) et une commission générale,
- 4 commissions techniques s'occupent des activités non sportives : éducation de l'aérospatiale, construction amateur d'aéronefs, questions médico-physiologiques et environnementales.

[La FAI est l'organisatrice des championnats du monde de parachutisme à Dubaï, du 29 novembre au 8 décembre 2012.](#)

Histoire du parachutisme sportif français

Le parachutisme civil débute au milieu des années 1930 avec les premiers brevets et licences de parachutisme. La fin des années 40 voit la création de la Fédération Nationale des Parachutistes Français (FNPF), sous tutelle du Service de l'Aviation Légère et Sportive du Ministère des Travaux Publics et des Transports.

Le parachutisme sportif français émerge vraiment dans les années 50, avec les médailles d'or de Pierre Lard chez les hommes et Monique Laroche chez les femmes, lors des premiers championnats du monde de parachutisme à Bled, en Yougoslavie.

La France organise ses premiers championnats nationaux en 1953. Le parachutisme se développe et on compte 19 Para-clubs et 8 centres de parachutisme, en 1956.

Les années 60 sont une décennie de transition où règne l'Olympic, le parachute rond. Mais elles préparent au grand changement. La FNPF est reconnue comme seul organisme représentatif des activités du parachutisme sportif et devient la FFP, Fédération Française de Parachutisme. Elle voit naître le «Para Foil», prototype de l'aile rectangulaire.

1972, deux grandes évolutions

La première, symbolique : la FFP quitte le Ministère des Sports et est rattachée au Secrétariat de la Jeunesse et des Sports.

La seconde va révolutionner le parachutisme sportif. C'est l'apparition du parachute type «Aile» lors des championnats de France. La FFP organise désormais les compétitions et coordonne les activités des associations parachutistes. Précision d'atterrissage, voltige, vol relatif, 3 disciplines reconnues, chacune sanctionnée par un brevet en 1973. Les premiers championnats du monde de vol relatif sont organisés en 1975 et la discipline du voile contact apparaît en France.

Les années 80 généralisent le parachute type aile (à l'exception des sauts en ouverture automatique), la création de la qualification de moniteur PAC (Progression Accompagnée en Chute) et celle de moniteur tandem. La FFP dépasse les 10.000 licenciés.

L'équipe de France de Vol Relatif à 4 est championne du monde en 1987. Elle le restera jusqu'en 1993.

En 1986, premier championnat du monde de Voile Contact.

En 1988, à Vichy, les mondiaux sont organisés dans les trois disciplines : PA /voltige, Vol Relatif et Voile Contact.

Les années 90 s'ouvrent à la fois sur la vulgarisation des déclencheurs de sécurité et sur l'omniprésence des voilures de type aile qui sont adoptées même pour l'ouverture automatique. Mais, aussi, l'apparition de voilures semi-elliptiques, de petite surface et très rapides.

La Fédération Aéronautique Internationale reconnaît, en 1995, le Freestyle et le Skysurf -*ce dernier disparaît des compétitions en 2003*. La FAI organise les premiers mondiaux de ces 2 disciplines en 1997.

Le para ski est reconnu par la FAI depuis 1996. Par contre, la Fédération Française de Parachutisme ne forme pas d'équipe dans cette discipline, assez confidentielle. Elle n'est d'ailleurs pas reconnue par la FFP ; ni comme sport de Haut niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Entre temps, les équipes de France de Voile Contact établissent une première mondiale, en 1996, à Bogor, en Indonésie, et font le grand chelem en remportant les 3 épreuves : VC4 séquence, VC4 rotation et VC8 vitesse.

Enfin, à la veille du XXI^e siècle, en 1999, la Fédération Française de Parachutisme fête les 50 ans du parachutisme français.

Le pilotage sous voile, reconnu par la Fédération Aéronautique Internationale depuis 2002, n'est toujours pas une discipline reconnue de haut niveau en France par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, bien que la FFP en ait fait la demande. Le 1^{er} championnat du monde de canopy piloting (pilotage sous voile) a eu lieu en août 2006 à Stubenberg, en Autriche.

La Fédération Française de Parachutisme : FFP

La Fédération Nationale des Parachutistes Français (FNPF), créée le 10 décembre 1949, sous tutelle du Service de l'Aviation Légère et Sportive du Ministère des Travaux Publics et des Transports devient la Fédération Française de Parachutisme, le 10 décembre 1968. Elle quitte le giron du Ministère des Transports pour celui de la Jeunesse et des Sports, en 1972.

Dès 1961, la Fédération est reconnue comme le seul organisme représentatif des activités du parachutisme sportif. La Fédération Française de Parachutisme est reconnue d'utilité publique le 2 mai 1986.

Elle devient membre (et l'est toujours à ce jour) :

- ✓ du Comité National Olympique et Sportif Français,
- ✓ du Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives,
- ✓ de l'Union Européenne de Parachutisme,
- ✓ de la Fédération Aéronautique Internationale.

Elle a pour objet de promouvoir, organiser, orienter et coordonner le parachutisme sous toutes ses formes. Depuis sa création, la Fédération n'a cessé de voir croître le nombre de ses adhérents et de ses structures membres.

La Fédération Française de Parachutisme se compose de :

- ⇒ 22 Ligues
 - ⇒ 38 Comités départementaux
 - ⇒ 200 Clubs
 - ⇒ des licenciés à titre individuel agréés par le Comité Directeur.
 - ⇒ des membres d'honneur ou bienfaiteurs agréés par le Comité Directeur
- ⇒ 56 Ecoles qui assurent la formation des élèves et l'encadrement de l'activité à tous les niveaux, réparties entre :
- ◆ 35 Ecoles associatives
 - ◆ 21 Ecoles commerciales dans les conditions de la charte des établissements agréés adoptée par l'assemblée générale dont l'objet est :
 - ✓ soit la pratique d'une ou plusieurs des disciplines fédérales et que la fédération autorise à délivrer des licences, des licences stages et des licences fédérales de participation
 - ✓ soit de contribuer, par toutes activités annexes, à l'organisation et/ou au développement des dites pratiques.

La Fédération Française de Parachutisme comportait 45.825 licenciés et 647.283 sauts ont été réalisés sous sa coupe, au 31 décembre 2011.

Les instances dirigeantes de la Fédération Française de Parachutisme

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'instance la plus élevée qui détient l'ensemble des pouvoirs et a capacité à en déléguer certains, définis dans les statuts, à son Président, son Comité directeur et son Bureau directeur.

Elle est composée des Présidents des associations affiliées, des ligues régionales et comités départementaux, du dirigeant de chaque société à but lucratif adhérente à la FFP, ainsi que des licenciés à titre individuel. Ont aussi voix délibérative les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs. Le mode de scrutin et le nombre de voix détenu par chacun sont définis dans les statuts de la FFP.

Le Comité Directeur

Les 15 membres du Comité Directeur - 13 représentant les associations et 2 les organismes à but lucratif - sont élus pour une durée de 4 ans par les membres de l'Assemblée Générale, à bulletin secret, au scrutin par liste bloquée à deux tours. Le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative. Les postes de chaque liste (président, vice-président, secrétaire, membres) sont nominatifs, non interchangeables entre membres d'une même liste et sans panachage entre listes.

Le Comité administre la Fédération et détient tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale, hors ceux ne pouvant être délégués.

Le Bureau Directeur

Le Bureau Directeur est composé du Président de la Fédération, du Vice-Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Il est l'exécutif du Comité Directeur.



Marie-Claude FEYDEAU
Présidente



Jean-Luc PERCHERON
Vice-Président



David ROTH
Secrétaire Général



Claude DUBREIL
Trésorier

Le Président

Le Président de la Fédération préside les Assemblées Générales, le comité directeur et le bureau directeur. Il ordonnance les dépenses et représente la fédération dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux. Le mandat de 4 ans du président est renouvelable une fois. **Marie-Claude Feydeau, Présidente de la FFP, est la seule femme présidente d'une fédération sportive française.**

Les commissions

Il existe statutairement 3 commissions, mais le Comité Directeur peut en créer autant qu'il le juge nécessaire.

1-La commission électorale

A mi-mandat, le Comité directeur élit 3 membres, irrévocables pour une période de 4 ans, parmi les adhérents de la fédération non candidats à une quelconque représentation. Elle veille au bon déroulement du processus électoral.

2-La commission médicale

Ses membres sont nommés par le Comité Directeur. Elle est chargée d'élaborer un règlement médical fixant l'ensemble des obligations et des prérogatives de la Fédération à l'égard de ses licenciés dans le cadre de son devoir de surveillance médicale prévu par l'article L231-5 du code du sport. Le règlement médical est arrêté par le Comité Directeur.

La commission joue un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre le dopage. Elle établit, chaque fin de saison sportive, le bilan de l'action de la Fédération en matière de surveillance médicale des licenciés, de prévention et de lutte contre le dopage. Ce bilan est présenté à la plus proche Assemblée Générale et adressé par la Fédération au Ministre des Sports.



3-La commission des juges

La commission des juges de la FFP est composée de 7 membres titulaires. Statutairement, la présidence est assurée par un membre du conseil fédéral. Les membres de la commission sont des licenciés dont l'activité est directement liée au jugement : responsables des disciplines, juges FAI, formateurs, etc....

La commission des juges assure différentes missions :

- ✓ Former et maintenir les compétences des juges français, dans toutes les disciplines
- ✓ Désigner et mettre en place les juges pour les compétitions nationales ou internationales
- ✓ Mettre à la disposition de demandeurs éventuels, les juges dont ceux-ci peuvent avoir besoin (*Clubs, tentatives de record ou de performances ...*)
- ✓ S'assurer du bon déroulement du jugement des compétitions
- ✓ Adapter les modifications des règlements internationaux aux spécificités nationales
- ✓ Proposer des modifications à ces mêmes règlements
- ✓ Prévoir les évolutions matérielles des outils de jugements
- ✓ Gérer les budgets alloués...



Pour mener à bien ses tâches, la commission des juges travaille en collaboration avec la Direction Technique Nationale, les entraîneurs nationaux, la commission sportive, les techniciens,..... Elle est aussi en relation avec les commissions correspondantes de la FAI ou des organismes nationaux (*AFCAM par exemple*). Elle peut faire appel aux compétences particulières de personnes extérieures à la commission. Elle rend compte de ses activités au conseil fédéral et à la présidence de la Fédération.

Désignation aux compétitions

La FFP désigne les juges fédéraux aux Compétitions fédérales, Coupe et Championnat de France.

Les juges font acte de candidature, dans les disciplines pour lesquelles ils sont qualifiés, en fin d'année, pour l'année suivante.

Les juges sont désignés pour telle ou telle compétition selon :

- ✓ L'aptitude dans la discipline
- ✓ Le partage équitable des compétitions entre les juges
- ✓ L'éloignement des lieux de compétitions.

Les juges désignés confirment ou non leur participation au chef juge de la compétition considérée. En cas de désistement, il désigne un remplaçant. Le chef juge de l'épreuve d'une compétition internationale, peut choisir des juges français, qualifiés FAI, dans une liste proposée par la FFP.



Obtention - Validation et maintien des qualifications

Devenir juge dans une discipline nécessite d'avoir suivi un stage de formation et d'avoir réussi les tests de fin de stage dans la discipline considérée.

L'examen de fin de stage comporte deux parties :

- ✓ un questionnaire, sous forme de QCM ou QCR, sur le code sportif (FAI) section générale, section 5 et annexes de la discipline, les règlements sportifs fédéraux, la lutte contre le dopage
- ✓ un test de jugement de sauts avec, pour les disciplines artistiques, une éventuelle épreuve orale, portant sur la justification des notes attribuées.

Les notes à obtenir, dans chaque épreuve, pour réussir les tests de fin de stage, sont propres à chaque discipline.

Le candidat reçu devient juge stagiaire pour une période probatoire d'un an avant de devenir juge fédéral.

Les juges fédéraux ont l'obligation de suivre une formation continue de remise à niveau technique et réglementaire au cours de stages annuels de recyclage.

Les règles de qualification et les critères d'évaluation des juges internationaux, sont basés sur des règles similaires. Ils sont traités dans leurs détails dans le "Code Sportif – Section 5".

Organisation d'une compétition - Cellule de Jugement

On appelle "Cellule de jugement", l'ensemble des moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer le bon déroulement du jugement d'une épreuve.

Cette cellule doit s'intégrer et fonctionner en synergie avec le reste de l'organisation.

Durant une compétition, le " Collège des juges " doit être, à tout moment, prêt et disponible sans retard pour assurer le jugement des sauts. Cela commence par sa présence au tirage au sort.

Rôle et missions de la FFP

La FFP, déléguée de l'Etat pour le parachutisme sportif, doit, dans ce cadre, mettre en œuvre une politique sportive d'intérêt général.

Ce partenariat entre l'Etat et la Fédération Française de Parachutisme se traduit par des aides au fonctionnement apportées par le Ministère (subventions, personnel du Ministère à disposition,...).

En contrepartie, la Fédération Française de Parachutisme, bien qu'autonome, est régie par des statuts imposés qui garantissent une transparence et un fonctionnement démocratique.

Il en découle ses principales missions:

Promouvoir, développer et organiser le parachutisme sportif :

- ✓ Assurer la formation et le perfectionnement des cadres bénévoles et professionnels,
- ✓ Organiser les compétitions, délivrer les titres de champions et constituer les équipes de France,
- ✓ Délivrer les licences et les titres fédéraux.

Rédiger et proposer des règlements ou leurs modifications :

- ✓ Les règles techniques (méthodes d'enseignement de l'école française, contenus des brevets fédéraux, règles de pratique ainsi que le fonctionnement des écoles),
- ✓ Les règlements sportifs de compétition,
- ✓ Le règlement du contrôle médical (application du code du sport),
- ✓ le règlement fédéral de lutte contre le dopage (application de la loi de lutte contre le dopage).
- ✓ Négocier et proposer un contrat d'assurance (application du code du sport) : Tout licencié doit posséder une assurance en responsabilité civile pour la pratique de son sport.

La FFP, en collaboration avec la DTN, participe à de nombreux travaux, au sein de commissions, groupes de travail,... à l'évolution du parachutisme sportif ou à celle du matériel avec des fabricants.

La Direction Technique Nationale -DTN-

Elle est composée de personnels du Ministère des Sports placés auprès de la Fédération. Les cadres techniques sont sous l'autorité du **Directeur Technique National, Jean-Michel Poulet**, qui est aussi le Directeur des Equipes de France. Il est assisté d'un **DTN Adjoint, Frank Mahut**. Tous deux sont professeurs de sport et titulaires du BEES 2.

La Direction Technique Nationale à la FFP est composée de trois branches :

- ✓ **l'organisation et l'entraînement du haut niveau** (le Directeur des Equipes de France et les entraîneurs nationaux sont en charge de ce secteur),
- ✓ **le Développement et l'Animation Territoriale (DAT)** qui s'adosse au réseau des entraîneurs et des formateurs. Cette branche représente la liaison, essentielle, entre les pratiquants et le haut niveau, grâce à la formation,
- ✓ **la formation des moniteurs bénévoles et professionnels**



Frank Mahut

Jean-Michel Poulet

La Direction Technique Nationale est divisée en trois branches :

1- Le Haut niveau

Le **Pôle France** de la FFP constitue l'essentiel de l'activité de cette section entièrement tournée vers la compétition, la constitution des équipes de France en activité, la détection et la formation des jeunes espoirs.

Le Pôle France est placé sous la direction de **Christian Lubbe**, professeur de sport et titulaire du BEES 2. Il est assisté de **Philippe Schorno**, professeur de sport et titulaire du BEES 2 et de **Jérémy Rollett**, professeur de sport.

Le Pôle France joue un rôle d'accompagnement des sportifs de haut niveau dans leur évolution professionnelle, surtout si celle-ci est tournée vers le parachutisme sportif. Il est aussi un acteur de la formation notamment pour l'obtention des différents brevets d'état.

Le haut niveau comporte aussi 3 **Pôles Espoirs** (Maubeuge, Vannes, Saumur) et une **Structure Associée** (S.A. de Besançon). Ce dispositif, mis en place par le Directeur Technique National de la FFP, et validé par le Ministère, témoigne de toute sa cohérence lors du déploiement du projet fédéral.



Philippe Schorno

Jérémy Rollett

Christian Lubbe

2- Le Développement et l'Animation Territoriale et la Formation

La formation est assurée par des conseillers techniques nationaux (CTN).

Les stages de formation sont aussi encadrés par des moniteurs professionnels qui apportent une technique et un savoir-faire qu'ils pratiquent régulièrement sur le terrain.

Cette section a en charge la formation des candidats aux brevets d'état. Elle apporte aussi une assistance technique aux différentes structures adhérentes de la Fédération.

Ces cadres techniques sont actuellement 7, tous titulaires du BEES 2 et 6 sont professeurs de sport : **Jérôme David (responsable)**, **Frédéric Rami**, **Louis-Etienne du Reau**, **Jean-François Prunier**, **Yves Devauraz**, **Franck Cotigny**.

3- Les enquêtes et accidents

Comme son nom l'indique, elle intervient sur les accidents ou incidents, afin d'en déterminer l'origine et les responsabilités.

Jean-François Prunier, professeur de sport et titulaire du BEES 2, est le responsable des enquêtes.

Tous les cadres techniques sont d'anciens compétiteurs, récents ou plus anciens, pour la plupart titrés au niveau international.

POULET Jean-Michel

Directeur Technique National

Professeur de sport

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Discipline Voile Contact



PARCOURS

Débute le parachutisme à Besançon en 1984

Compétiteur en voile contact de 1990/2012

Entraîneur national du voile contact depuis 1996

Année de première sélection en Equipe de France : 1991

Nombre de sauts : 11.500

QUELQUES PALMARES

- 2010 Médaille d'Argent au Championnat du Monde VC4-Rotation (Menzenlinsk, RUSSIE)
Médaille de Bronze au Championnat du Monde VC4-Séquence (Menzenlinsk, RUSSIE)
Champion e France de VC4
- 2005 Médaille d'Or à la Coupe du Monde VC4-Séquence (Eloy, USA)
Médaille d'Argent Coupe du Monde VC2-Séquence (Eloy, USA)
- 2003 Champion du monde de 4-Séquence (Gap, France)
Champion du monde de 8-vitesse
Médaille d'argent de VC4 rotation
- 2002 Vainqueur Coupe du Monde VC 4-Séquence (Empuria Brava, Esp.)
- 2001 Champion monde de 8-vitesse (Grenade, Espagne)
- 2000 Champion du monde de 4-Séquence – Recordman du Monde de la spécialité avec 12 pts.
Recordman du monde de Séquence à 4

SCHORNO Philippe

Club : F.F.P.

Nombre de sauts : 13.000

BEES2 - Instructeur PAC/Tandem

Professeur de Sport

Entraîneur Disciplines Artistiques Vol Relatif Vertical - Pilotage sous voile

Débute le parachutisme en 1980 à La Ferté Gaucher (77)

QUELQUES PALMARES

4 titres de Champion du Monde de VR4 (1987-89-91-93)

4 médailles d'or Coupe du Monde VR4 (1986-88-90-92)

PALMARES ENTRAINEUR VOL RELATIF VERTICAL

2010 Champion du Monde (Russie)

PALMARES ENTRAINEUR ARTISTIQUE

2008 : 2 Médailles d'Or Championnat du Monde

2007 : 2 Médailles d'Or Coupe du monde et Championnat d'Europe

PALMARES ENTRAINEUR VOL RELATIF

1999 Médaille de Bronze Championnat du Monde



QUELQUES PALMARES

CHAMPIONNAT DU MONDE CIVIL

- 1990 BLED Champion du Monde P.A. équipe
- 1988 VICHY Vainqueur de la Coupe du Monde de P.A. en individuel et par équipe

CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE

- 5 titres de Champion du Monde en Individuel (voltige et Combiné)
- 10 titres de Vice-champion du monde militaire en individuel
- 2 titres de Champion du Monde militaire P.A. équipe

LUBBE Christian

Directeur du Pôle France

Entraîneur discipline PA/Voltige (depuis 1999)

Nombre de sauts : 10.000



CHAMPIONNATS NATIONAUX

10 titres de Champion de France en individuel (P.A./Voltige/Combiné)



MAHUT Frank

Nombre de sauts : 10.000

Nombre d'heures vol avion : 2.000

Adjoint au DTN

de 2004 à 2011 : DTN adjoint chargé de la formation à la FFP

de 2000 à 2003 : CTN chargé des qualifications complémentaires du BEES et des initiateurs de compétition à la FFP

de 1993 à 1999 : Gérant d'EURL « prestations de services sportives et aéronautiques » : monitorat, coaching, formation de moniteurs, pilote largueur (Gap, France et étranger)

de 1990 à 1992 : Cadre aux opérations aériennes compagnie AOM (Aéroport Orly)

QUELQUES PALMARES

de 1984 à 1995 : plus de 7 titres et podiums en Championnats et Coupes du Monde de Parachutisme (VR4 - VR8)

ROLLETT Jérémie

Nombre de sauts : 9.000

Année de première sélection en Equipe de France : 2004

Début en 1997, sélection en équipe espoir VR en 2001



QUELQUES PALMARES

- 2010 Médaille d'OR – Championnat du Monde VR4 (Menzelinsk, Russie)
- 2009 Médaille d'OR – Championnat d'Europe VR4 (Prostejov, République Tchèque)
- 2008 Médaille d'OR – Championnat du Monde VR8 (Maubeuge, France)

Un saut en parachute consiste à sauter à une hauteur de 1.000 à 4.000 mètres, principalement d'avion ou d'hélicoptère. Mais aussi d'U.L.M. ou de montgolfière lors de manifestations. Les parachutistes évoluent seuls ou en groupe. Le parachute comprend une voile principale et une voile de secours. Après une chute libre, d'une durée plus ou moins longue, le parachutiste ouvre son parachute à l'altitude de sécurité déterminée par son altimètre. Le saut est donc composé de deux phases : la chute libre et le vol sous voile ouverte. Il est possible de sauter à deux (en tandem) et de pratiquer plusieurs disciplines en vol.



Les disciplines sportives du parachutisme en compétition

Au départ limitées à 2 aux premiers championnats du monde, les disciplines de parachutisme sportif reconnues par la FAI se sont multipliées, notamment au cours des 20 dernières années. Les disciplines sportives en compétitions sont classées en 4 familles.

1-Précision d'Atterrissage - Voltige

Les 2 épreuves sont combinées en compétition.

La Précision d'Atterrissage (PA)

La précision d'atterrissage est une discipline d'adresse où la technique de pilotage de la voile est prépondérante. Largué à 1.000 mètres d'altitude, le parachutiste, évoluant voile ouverte, doit toucher avec le talon «le carreau», une cible de 2 centimètres placée au centre d'un disque électronique de 32 centimètres de diamètre disposé sur une plateforme souple généralement en mousse. La performance est mesurée électroniquement jusqu'à 16 centimètres.

La Voltige

La Voltige, comme la PA, est une discipline historique. Le parachutiste, largué à une altitude de 2.000 mètres, doit exécuter le plus rapidement possible un enchaînement de 4 figures. Le jugement est effectué à partir d'une vidéo réalisée au sol. Les juges notent le respect des axes des 4 figures imposées : tour à droite, tour à gauche, salto avant, salto arrière.



2-Vol Relatif ou VR

Vol Relatif à 4 ou VR4

Cette discipline se pratique en chute libre, en position horizontale dite «à plat», en équipe de 4 accompagnée par un vidéo-man, avec un largage à 4.000 mètres d'altitude. Les 4 parachutistes doivent effectuer, en 35 secondes, une suite de figures imposées, tirées au sort avant chaque compétition. Cette formule de compétition exige une bonne technique individuelle en chute libre adaptée à celle des partenaires. Les seuls critères de jugement sont la technicité et la rapidité d'exécution. Les points ne peuvent être validés que s'ils sont visibles sur la vidéo. Chaque figure correctement exécutée vaut un point.

Vol Relatif à 8 ou VR8

Le VR8 se pratique comme le VR4. 8 parachutistes et un vidéo-man largués à 4.000 mètres ont 50 secondes pour effectuer leurs figures.

Freefly

Le Freefly consiste à réaliser des figures durant 45 secondes en utilisant les trois dimensions de la chute libre après largage à 4.000 mètres d'altitude. Une équipe de freefly est constituée de deux performers et d'un vidéo-man

Les free flyers évoluent tête en bas, debout ou assis, en volant à proximité l'un de l'autre dans 3 axes, horizontal, vertical, diagonal. Le Freefly comporte deux parties : les enchaînements imposés, les enchaînements libres.

Lors des enchaînements libres, les juges notent la technique -difficulté, technique du mouvement, précision, travail d'équipe- et la présentation artistique -attrait visuel, originalité, composition, travail d'équipe-.

Pour les enchaînements imposés, les juges notent la présentation et la technique pour chacune des quatre séquences imposées.

Freestyle

Le Freestyle est un enchaînement de figures artistiques issues de la gymnastique. Les sauts s'effectuent à deux : un performer et un vidéo-man. Comme pour le Freefly, le largage a lieu à 4.000 m et les compétiteurs ont 45 secondes pour effectuer leurs figures. Basée sur des figures imposées telles que le salto tendu ou sur des figures libres, la chorégraphie du saut laisse place à la créativité du parachutiste avec des mouvements en 3D.

Les juges évaluent la difficulté technique, l'exécution des mouvements et prennent également en compte les qualités artistiques et de prises de vues. Une compétition comprend des sauts de figures imposées et des sauts de programme libre.

Dans ces deux disciplines, Freefly et Freestyle, le rôle du vidéo-man est prépondérant, voire encore plus important que dans les autres disciplines.

Vol Relatif Vertical

Cette discipline récente mixe le VR et le Freestyle. Comme en VR, mais debout ou tête en bas, 4 parachutistes, largués à 4.000 mètres d'altitude, doivent réaliser une suite de figures imposées, tirées au sort avant chaque compétition. La différence avec le Vol Relatif est que les figures, ayant lieu sur le plan vertical, génèrent des vitesses beaucoup plus élevées. Le jugement est identique au Vol Relatif à partir des vidéos effectuées par le vidéo-man de l'équipe de saut.



3-Voile Contact



Voile contact séquence à 2

Il consiste en un enchaînement imposé de 5 figures tirées au sort. Le cycle devra être exécuté un maximum de fois, en un temps de travail limité de 1 minute.

Cette discipline s'exécute «voile ouverte», par équipe de 2 parachutistes, avec un vidéo-man pour enregistrer les figures, après largage à 2.000 mètres d'altitude. Les compétiteurs ouvrent leurs parachutes, dès la sortie de l'avion, et réalisent ensuite, le plus rapidement possible, des séquences de figures tirées au sort, en accrochant les voiles de leurs équipiers avec leurs pieds.

En août 2012, à Vichy, lors des 55^{es} Championnats de France de parachutisme, l'équipe de France a pulvérisé le record du monde (*qui était détenu jusque-là par les américains avec 26 points*), en le portant à 36 points.



Voile contact séquence à 4

La discipline est similaire au voile contact séquence à 2, mais réalisée par 4 parachutistes et un vidéo-man.

Les parachutistes réalisent un enchaînement imposé de 4 ou 5 figures tirées au sort. Au cours de ces évolutions, ils pourront être amenés à voler en individuel, en binôme ou trinôme. Le cycle devra être exécuté un maximum de fois, en un temps de travail limité de 2 minutes.



Voile contact Rotations à 4

Après un saut à 2.000 mètres, réalisation d'un empilage de 4 parachutistes, puis l'équipier du dessus se détache pour rejoindre la base de la formation. Le maximum de rotations doit être réalisé en un temps de travail de 1 minute 30. Chaque figure à 4 marque un point.

4-Pilotage sous voile (Canopy piloting)

Cette discipline, reconnue depuis 2002 par la FAI, n'est toujours pas reconnue en France comme discipline de haut niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, bien que la demande en ait été faite par la FFP.

Le Canopy piloting demande une très grande maîtrise du parachutisme et du pilotage sous voile.

Un brevet spécifique est exigé par la FFP pour sa pratique.

Les voiles utilisées sont des voiles tri-cellulaires très performantes avec des profils très fins pour augmenter la vitesse sur trajectoire.

Elles permettent de transférer une vitesse de chute verticale en vitesse de vol horizontal.

En compétition, il y a quatre titres décernés :

- ✓ La vitesse, qui consiste à passer entre deux cellules de détection placées près du sol,
- ✓ La précision, où le parachutiste en vol horizontal proche du sol doit se poser au centre d'une cible,
- ✓ La distance parcourue en vol horizontal au ras du sol,
- ✓ La hauteur par rapport au sol, validée par une alarme.

Lors des compétitions, une pièce d'eau de forme rectangulaire, longue, étroite et peu profonde, est aménagée pour diminuer le risque de choc accidentel avec le sol.

Cette discipline récente connaît un engouement de la part du public du fait de son côté spectaculaire visible du sol à proximité de l'épreuve.



Les compétitions

Toutes les compétitions se font sous l'égide et avec l'autorisation de la FFP.

Les compétitions régionales

Les compétitions régionales sont organisées par les comités. Elles permettent aux compétiteurs de s'étalonner et de se classer au niveau national pour pouvoir participer aux compétitions fédérales. Il existe aussi des compétitions organisées par les clubs dans le cadre de meetings, challenges ou trophées regroupant des compétiteurs français, parfois européens, voire d'autres pays du monde.



Les Compétitions nationales

Les coupes de France

Les coupes de France sont réservées aux compétiteurs N1 et N2. Sous le contrôle de la Fédération Française de Parachutisme, leur organisation peut être déléguée à des structures associatives adhérentes.

Elles sont sélectives pour les championnats de France.

Elles se déroulent en plusieurs manches, 2 ou 4 selon les disciplines.

Les sélections se font par le classement et avec un minimum de points obtenus sur au moins une des manches.

Les championnats de France

Selon les disciplines les championnats sont séparés, hommes et femmes et/ou open. Elles suivent les règles internationales de la FAI. Les championnats de France ont lieu une fois par an pour chaque discipline, en un ou plusieurs lieux.

Les compétitions internationales

Seules les équipes de France, présentées et inscrites aux championnats internationaux par la Fédération Française de Parachutisme et sous l'autorité de la Direction Technique Nationale, peuvent prétendre représenter la France.

Les championnats d'Europe

Ils s'intercalent tous les 2 ans avec les championnats du monde et sont parfois couplés à la coupe du monde.

Les championnats du monde

Les championnats du monde ont lieu tous les 2 ans pour chaque discipline en un même lieu ou sur des lieux différents.

En 1984, les championnats du monde de Précision d'Atterrissage / Voltige se sont déroulés à Vichy (03), organisés par la Fédération Française de Parachutisme.

En 2012, ils se tiennent à Dubaï pour l'ensemble des disciplines. 65 compétiteurs représentant la France seront présents.

Répartition des licenciés		Répartition par âge		Répartition par sexe	
Pratiquants	31%	15/18 ans	4%	Annuelles	
Saut ou stage d'initiation	7%	19/25 ans	19%	Hommes	87%
Initiation en Tandem	58%	26/39 ans	53%	Femmes	13%
Dirigeants	1%	40 ans et +	24%	Loisirs	
Etrangers	3%			Hommes	65%
				Femmes	35%

“ Les valeurs du parachutisme sont profondes : elles deviennent, pour les pratiquants, un mode de vie, entre vie « civile » la semaine et vie « sportive » le week-end.

Le parachutisme n'est pas seulement un sport. Il s'agit aussi d'un vecteur important d'intégration sociale. La vie sur le site de pratique est un lieu de partage et de convivialité : un spectacle vivant et fédérateur.

Le parachutisme, c'est avant tout une école de volonté et une école de vie. Du débutant au pratiquant occasionnel, en passant par les compétiteurs de haut niveau ou les professionnels, les parachutistes se dépassent à chaque instant pour accomplir des objectifs fixés, pour permettre une progression continue et sans fin, en toute humilité.

Le parachutisme, c'est aussi -et surtout- une source de plaisirs et d'émotions intenses partagés. Un saut procure des sensations uniques, une montée d'adrénaline époustouflante pour chacun, mesurée à chaque saut, seul ou en groupe, suivant la discipline pratiquée.

Le ciel, la terre, l'environnement naturel au quotidien sont les préoccupations de chacun. La protection de ces éléments assure la pérennisation de notre sport. ”

Marie-Claude Feydeau
Présidente de la Fédération Française
de Parachutisme



FFP

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PARACHUTISME**

Création : [Phoebus communication](#)

Fédération Française de Parachutisme

62 rue de Fécamp

75012 Paris

Tél : 01 53 46 68 68

www.ffp.asso.fr

Contacts presse :

Phoebus Communication

Marie-Luce Bozom - 06 15 15 63 20

Michel Jouinot - 06 80 22 39 50

www.blog-a-lulu.com